

ÉTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)

(M\$ CA)	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019
Actif net disponible pour le service des prestations		
ACTIFS		
Trésorerie	819 \$	643 \$
Somme à recevoir de la province de l'Ontario	2 344	3 146
Somme à recevoir des courtiers	628	205
Placements (note 2)	269 254	259 763
Locaux et matériel	124	130
	273 169	263 887
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer	430	563
Somme à verser aux courtiers	2 153	195
Passifs liés aux placements (note 2)	65 871	55 717
	68 454	56 475
Actif net disponible pour le service des prestations	204 715 \$	207 412 \$
Prestations de retraite constituées et déficit		
Prestations de retraite constituées (note 3)	236 630 \$	224 669 \$
Déficit	(31 915)	(17 257)
Prestations de retraite constituées et déficit	204 715 \$	207 412 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires.

ÉTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS (non audité)

Pour le semestre clos le 30 juin (M\$ CA)	2020	2019
Actif net disponible pour le service des prestations, au 1^{er} janvier	207 412 \$	191 112 \$
Opérations de placements		
Revenu de placement net (note 4)	(598)	12 075
Frais d'administration	(297)	(278)
Opérations de placements, montant net	(895)	11 797
Opérations de services aux participants		
Cotisations (note 6)	1 562	1 646
Prestations (note 7)	(3 327)	(3 157)
Frais d'administration	(37)	(36)
Opérations de services aux participants, montant net	(1 802)	(1 547)
(Diminution) augmentation de l'actif net disponible pour le service des prestations	(2 697)	10 250
Actif net disponible pour le service des prestations, au 30 juin	204 715 \$	201 362 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires.

ÉTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DE L'ÉVOLUTION DES PRESTATIONS DE RETRAITE CONSTITUÉES (non audité)

Pour le semestre clos le 30 juin (M\$ CA)	2020	2019
Prestations de retraite constituées, au 1^{er} janvier	224 669 \$	192 281 \$
Augmentation des prestations de retraite constituées		
Intérêts sur les prestations de retraite constituées	2 811	3 076
Prestations de retraite constituées	3 824	3 099
Modification des hypothèses et méthodes actuarielles (note 3 a)	8 653	25 320
	15 288	31 495
Diminution des prestations de retraite constituées		
Prestations versées (note 7)	3 327	3 156
	3 327	3 156
Augmentation nette des prestations de retraite constituées	11 961	28 339
Prestations de retraite constituées, au 30 juin	236 630 \$	220 620 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires.

ÉTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DES VARIATIONS DU DÉFICIT (non audité)

Pour le semestre clos le 30 juin (M\$ CA)	2020	2019
Déficit, au 1^{er} janvier	(17 257) \$	(1 169) \$
(Diminution) augmentation de l'actif net disponible pour le service des prestations	(2 697)	10 250
Augmentation nette des prestations de retraite constituées	(11 961)	(28 339)
Déficit, au 30 juin	(31 915) \$	(19 258) \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non vérifiés)

Pour le semestre clos le 30 juin 2020

DESCRIPTION DU RREO ET DU RÉGIME DE RETRAITE

La description suivante du Conseil du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (le RREO) et du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (le Régime) n'est qu'un résumé. Pour obtenir plus de renseignements, il faut se reporter à la *Loi sur le régime de retraite des enseignants (Ontario)* (LRRE), telle qu'elle a été modifiée et à d'autres documents constitutifs.

(a) Généralités

Le régime est un régime de retraite contributif à prestations définies, dont répondent conjointement la province de l'Ontario (la province) et la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (la FEO) [les corépondants]. Les principales modalités du régime sont présentées dans l'annexe 1 de la LRRE.

Le régime est enregistré auprès de l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) et agréé en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) en tant que régime de retraite agréé (RPA) non assujetti à l'impôt du Canada, sous le numéro 0345785. Le régime peut être assujetti à l'impôt sur le revenu gagné dans d'autres territoires.

Le Régime est administré et les investissements sont gérés par le RREO. En vertu de la LRRE, le RREO constitue une personne morale sans capital-actions non assujettie à la *Loi sur les personnes morales (Ontario)*.

Le RREO est supervisé par des membres professionnels indépendants du conseil d'administration (le conseil). Les corépondants nomment chacun cinq membres au conseil et choisissent ensemble le président.

(b) Capitalisation

Les prestations aux termes du régime sont capitalisées par voie de cotisations et de revenus de placement. Les cotisations sont versées par les participants actifs au régime et un montant correspondant est versé par la province ou les employeurs désignés. La valeur des prestations de retraite constituées et des cotisations exigées est établie en fonction d'évaluations actuarielles périodiques.

(c) Rentes de retraite

Des rentes de retraite sont offertes d'après le nombre d'années de service décomptées, la moyenne des cinq meilleures années de salaire et l'âge du participant au moment du départ à la retraite. Un participant est admissible à une rente de retraite réduite à partir de 50 ans. Il a droit à une rente sans réduction à compter de 65 ans ou à tout âge si la somme de son âge et de ses états de service admissibles égale 85 selon la première des deux échéances.

(d) Rentes d'invalidité

Une rente d'invalidité est accessible à tout âge à un participant ayant accumulé au moins 10 années de service admissibles, qui est devenu invalide pendant qu'il était employé dans le domaine de l'éducation et qui cesse d'être employé dans le domaine de l'éducation en raison de l'invalidité. Le type de rente est fonction du degré d'invalidité.

(e) Prestations de décès

Des prestations de décès sont offertes au décès d'un participant actif et pourraient l'être au décès d'un participant retraité. Les prestations peuvent être versées sous forme d'une rente de survivant, ou d'une somme forfaitaire, ou des deux.

(f) Indexation des prestations

Les prestations de retraite sont rajustées chaque année en janvier en fonction de l'inflation, sous réserve d'un plafond de 8 % et d'un plancher de 0 % par année, tout excédent au-dessus ou en dessous de ces limites étant reporté. Pour les services décomptés jusqu'au 31 décembre 2009, la protection contre l'inflation est de 100 % de la variation de l'indice des prix à la consommation. Les services décomptés après le 31 décembre 2009 font l'objet d'une protection conditionnelle contre l'inflation (PCI). Pour les services décomptés entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 décembre 2013, le taux d'indexation minimal est établi à 50 % de la variation de l'indice des prix à la consommation. Les services décomptés après 2013 ne bénéficient d'aucune protection minimale contre l'inflation. Le taux d'indexation indiqué dans l'évaluation actuarielle la plus récente qui a été déposée demeure en vigueur jusqu'à ce qu'il soit modifié dans un dépôt subséquent. La protection intégrale contre l'inflation pour les services décomptés après 2009 peut être rétablie pour les années ultérieures, selon l'état de capitalisation du régime.

NOTE 1.

SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

(a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés (les états financiers intermédiaires) sont dressés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du RREO, conformément aux dispositions de la partie IV – Normes comptables pour les régimes de retraite (chapitre 4600) du Manuel des Comptables professionnels agréés (CPA) Canada.

Le chapitre 4600 donne des directives comptables précises sur les placements et les obligations au titre des prestations de retraite. En ce qui a trait aux conventions comptables qui ne sont pas directement liées aux placements ou aux obligations au titre des prestations de retraite, le RREO doit toujours se conformer à la partie I – Normes internationales d'information financière (IFRS) ou à la partie II – Normes comptables pour les entreprises à capital fermé du Manuel de CPA Canada. Le RREO a choisi de se conformer aux IFRS de la partie I du Manuel de CPA Canada. Lorsque les IFRS de la partie I ne concordent pas avec les dispositions du chapitre 4600, ce dernier a la priorité.

Il convient de lire les états financiers intermédiaires conjointement avec les états financiers consolidés annuels et les notes annexes incluses dans le Rapport annuel 2019 du régime. Les états financiers intermédiaires sont régis par les mêmes conventions et méthodes comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés annuels 2019 audités.

Les placements du RREO liés aux biens immobiliers sont détenus ou gérés pour le compte du régime par La Corporation Cadillac Fairview Limitée (CCFL), une filiale en propriété exclusive consolidée. Le RREO consolide également l'Ontario Teachers' Finance Trust (OTFT) et l'Ontario Teachers' Cadillac Fairview Properties Trust (CFPT), deux entités qui soutiennent les stratégies de placement et de financement du RREO, ainsi que les sociétés de portefeuille en propriété exclusive dont la gestion est assurée par le RREO ou par CCFL. Les sociétés de portefeuille gérées par des parties externes sont comptabilisées comme des actifs détenus sous forme de placements du RREO. En vertu du chapitre 4600, les actifs détenus sous forme de placements, y compris ceux sur lesquels le RREO a le contrôle ou sur lesquels il a une influence notable, sont mesurés à leur juste valeur et présentés sur une base non consolidée.

La publication des états financiers intermédiaires a été autorisée par résolution du conseil le 24 août 2020.

(b) Changements futurs des conventions comptables

L'évolution des normes comptables et les modifications qu'apporte le Conseil des normes comptables internationales font l'objet d'un suivi attentif. Au cours du semestre clos le 30 juin 2020, il n'y a pas eu d'adoption de normes IFRS publiées, de changements aux normes existantes ou de nouvelles interprétations qui ont eu une incidence importante sur les états financiers intermédiaires. Il n'y a pas de normes IFRS publiées, de modifications aux normes existantes ou de nouvelles interprétations avec des dates d'effet à partir du 1^{er} janvier 2020 qui devraient avoir une incidence importante sur les états financiers intermédiaires.

(c) Placements

Évaluation des placements

Les placements sont directement ou indirectement détenus par le RREO. Les passifs liés aux placements sont engagés directement par le RREO. Les placements et les passifs liés aux placements sont présentés à leur juste valeur à la note 2a. La juste valeur est le prix reçu à la vente d'un actif ou payé au transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale (c'est-à-dire une valeur de sortie) qui serait conclue entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Sur un marché actif, la juste valeur correspond davantage au prix coté. S'il n'y a pas de marché actif, la juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation reposant sur une utilisation optimale des données observées sur les marchés.

Les détails relatifs aux méthodes d'évaluation sont communiqués dans les états financiers consolidés annuels audités les plus récents. Aucun changement n'a été apporté aux méthodes d'évaluation depuis le 31 décembre 2019. Une mise à jour de l'évaluation du portefeuille d'immeubles locatifs au 30 juin 2020 a été effectuée et les présents états financiers intermédiaires en rendent compte.

La COVID-19, le nouveau coronavirus, a engendré de l'incertitude et des perturbations économiques à l'échelle mondiale. Malgré l'incertitude concernant les retombées et les effets ultimes de la pandémie, le RREO a continué de suivre son processus de gouvernance rigoureux de l'évaluation (tel qu'il est décrit dans la section de l'information financière « Évaluation des placements de niveau 3 » du rapport annuel 2019). Ce processus complet a fait appel à de nombreuses sources d'information disponible pour fournir la meilleure estimation possible de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur l'évaluation de ses placements et de ses passifs liés aux placements à la date des présents états financiers intermédiaires. Toutefois, ces estimations sont sensibles aux hypothèses et aux facteurs clés qui peuvent faire l'objet de changements importants. Veuillez consulter la note 2b pour l'analyse de sensibilité. Nous surveillons l'évolution de la propagation mondiale de la COVID-19 et continuons d'évaluer l'incidence continue sur le RREO.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les actifs détenus sous forme de placements et les passifs liés aux placements sont classés et présentés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations à la juste valeur :

- Niveau 1 – les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, directement ou indirectement; et
- Niveau 3 – les données non observables.

Si différents niveaux de données sont utilisés pour mesurer la juste valeur d'un placement, le classement dans la hiérarchie doit être déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité.

Comptabilisation à la date de transaction

L'achat et la vente de placements et de contrats dérivés sont enregistrés à la date à laquelle la transaction est effectuée.

Revenu de placement net

Les revenus de dividendes sont constatés à la date ex-dividende. Les revenus d'intérêts et les revenus tirés des biens immobiliers sont constatés suivant la méthode de la comptabilité d'engagement à mesure qu'ils sont gagnés. Le revenu de placement net comprend également les gains et les pertes réalisés et non réalisés. Les gains et les pertes non réalisés sont constatés uniquement lorsque la juste valeur du placement est fondée sur un cours dans un marché actif ou lorsqu'une évaluation, au moyen des techniques appropriées, est effectuée et approuvée par la direction.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont des coûts différentiels directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la sortie d'un actif financier ou d'un passif financier. Les coûts de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les montants des transactions reçus par le RREO qui sont directement attribuables à l'acquisition d'un placement sont présentés après déduction des coûts de transaction payés.

Frais de gestion

Lorsqu'ils sont facturés directement ou que l'information est accessible autrement dans des avis de capital ou d'autres communications du gestionnaire, les frais de gestion et de rendement des gestionnaires de placement externes et des administrateurs sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les frais liés aux autres placements gérés à l'externe sont déduits du revenu de placement. Les frais de gestion comprennent les coûts différentiels payés à des parties externes qui sont directement attribuables à des placements existants et ne sont pas liés à l'acquisition ou à la sortie de placements.

(d) Conversion de devises

Les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de fin de la période. Les produits et les charges sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés découlant de ces conversions sont inclus dans les gains nets réalisés et non réalisés du revenu de placement.

(e) Prestations de retraite constituées

La valeur et l'évolution des prestations de retraite constituées au cours de l'exercice sont fondées sur une évaluation actuarielle effectuée par Mercer (Canada) limitée, un cabinet d'actuaire indépendant. L'évaluation est effectuée annuellement au 31 août, puis extrapolée jusqu'à la fin de l'exercice et jusqu'au 30 juin de l'exercice suivant. L'évaluation est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, et sur les meilleures estimations de la direction, à la date de l'évaluation, quant aux hypothèses économiques et autres.

Comme indiqué au paragraphe f) de la note Description du régime, les services décomptés après le 31 décembre 2009 font l'objet d'une protection conditionnelle contre l'inflation, qui dépend de l'état de capitalisation du régime. Aux fins des évaluations des états financiers, les rentes futures sont indexées en fonction des taux d'indexation indiqués dans l'évaluation actuarielle la plus récente qui a été déposée.

(f) Cotisations

Les cotisations des participants, de la province et des employeurs désignés sont constatées suivant la méthode de la comptabilité d'engagement. Les sommes reçues des participants pour des services décomptés et les sommes transférées d'autres régimes de retraite sont comptabilisées à la date d'encaissement.

(g) Prestations

Les sommes versées à titre de prestations à des participants ou autres, de valeur de rachat et de remboursement à d'anciens participants, ainsi que les sommes transférées dans d'autres régimes sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont versées. Les prestations de retraite constituées englobent les prestations encore à payer.

(h) Locaux et matériel

Les locaux et le matériel sont comptabilisés au coût et amortis selon le mode linéaire sur leur durée de vie utile estimative. Les locaux et le matériel comprennent également l'actif au titre du droit d'utilisation comptabilisé selon l'IFRS 16.

(i) Utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers intermédiaires exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses qui influent principalement sur la valeur présentée des actifs et des passifs, ainsi que sur les produits et les charges. Sans cesse renouvelées, les estimations et les hypothèses reposent sur les résultats historiques et d'autres facteurs, y compris les attentes relatives à des événements futurs qui sont considérées raisonnables et pertinentes dans les circonstances. Les effets d'une modification à une estimation ou à une hypothèse sont comptabilisés au cours de la période où cette estimation ou hypothèse est modifiée. Les estimations et hypothèses importantes servent surtout à établir la valeur des prestations de retraite constituées et la juste valeur des placements, ainsi que des sommes à recevoir et des passifs liés aux placements. La note 3 explique comment les estimations et les hypothèses servent à établir la valeur des prestations de retraite constituées, tandis que la note 1c explique comment les estimations et les hypothèses servent à établir le calcul de la juste valeur des placements, ainsi que des sommes à recevoir et des passifs liés aux placements.

(j) Éventualités

Un passif éventuel est une obligation potentielle qui dépend de la survenance ou de la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs qui échappent au contrôle du RREO. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés, mais leur nature et leur ampleur sont présentées dans les notes aux états financiers intermédiaires. Une provision pour une obligation actuelle est comptabilisée lorsqu'une estimation fiable peut être faite et que le règlement de l'obligation est probable.

NOTE 2. PLACEMENTS

Le RREO investit, directement ou par l'entremise de produits dérivés, dans des actions, des titres à revenu fixe, des placements sensibles à l'inflation et des placements dans des actifs réels.

(a) Placements avant la répartition de l'incidence des contrats dérivés

Le tableau ci-dessous présente un résumé des placements du RREO ainsi que des passifs liés aux placements, y compris les intérêts et les dividendes courus nets totalisant 785 M\$ (656 M\$ au 31 décembre 2019), avant la répartition de l'incidence des contrats dérivés :

(M\$ CA)	Au 30 juin 2020		Au 31 décembre 2019	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Actions				
Cotées en bourse				
Canadiennes	1 163 \$	1 173 \$	1 725 \$	1 573 \$
Non canadiennes ⁽¹⁾	18 102	13 797	25 361	21 948
Hors bourse				
Canadiennes	5 355	3 806	5 641	3 642
Non canadiennes	32 415	27 460	34 573	26 050
	57 035	46 236	67 300	53 213
Titres à revenu fixe¹				
Obligations	57 468	50 163	54 501	51 552
Placements à court terme	21 293	21 290	8 622	8 616
Titres canadiens à taux réels	18 736	13 190	20 248	14 932
Titres non canadiens à taux réels	15 654	12 264	13 939	11 618
	113 151	96 907	97 310	86 718
Placements non traditionnels¹	18 313	16 117	18 475	16 101
Placements sensibles à l'inflation				
Marchandises	1 207	853	985	853
Terrains forestiers exploitables	2 394	1 300	2 340	1 300
Ressources naturelles	5 070	6 515	5 859	5 985
	8 671	8 668	9 184	8 138
Actifs réels				
Biens immobiliers	30 168	21 628	33 768	21 442
Infrastructures	16 101	11 530	17 044	10 419
	46 269	33 158	50 812	31 861
	243 439	201 086	243 081	196 031

¹ Les placements non traditionnels ont été reclassés dans les titres à revenu fixe afin de mieux refléter la nature de ces actifs. De plus, les actions non canadiennes hors bourse ont fait l'objet de nouveaux états pour reclasser certains actifs de fonds dans les placements non traditionnels. Les placements non traditionnels comprennent principalement des fonds de couverture et des fonds d'actions de sociétés ouvertes.

(M\$ CA)	Au 30 juin 2020		Au 31 décembre 2019	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Sommes à recevoir liées aux placements				
Titres achetés en vertu de conventions de revente	19 530 \$	19 527 \$	11 230 \$	11 293 \$
Garantie en trésorerie déposée en vertu d'un arrangement d'emprunt	278	278	901	901
Garantie en trésorerie versée en vertu d'annexes de soutien au crédit	—	—	56	56
Contrats dérivés, montant net	6 007	1 882	4 495	2 251
	25 815	21 687	16 682	14 501
Placements, montant total	269 254	222 773	259 763	210 532
Passifs liés aux placements				
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	(24 347)	(24 282)	(19 821)	(19 983)
Titres vendus à découvert				
Actions	(233)	(252)	(900)	(866)
Titres à revenu fixe	(11 200)	(10 250)	(9 917)	(8 990)
Biens immobiliers ²	(5 093)	(4 360)	(5 228)	(4 723)
Papier commercial	(5 918)	(5 772)	(8 490)	(8 576)
Titres de créance à terme	(11 497)	(10 662)	(7 187)	(6 986)
Garantie en trésorerie reçue en vertu d'annexes de soutien au crédit	(1 669)	(1 669)	(988)	(988)
Contrats dérivés, montant net	(5 914)	(1 171)	(3 186)	(1 232)
	(65 871)	(58 418)	(55 717)	(52 344)
Placements, montant net	203 383 \$	164 355 \$	204 046 \$	158 188 \$

² Les passifs immobiliers comprennent les passifs des filiales et fiducies immobilières. Ceux-ci incluent une juste valeur de 779 M\$ et un coût de 764 M\$ (juste valeur de 783 M\$ et coût de 764 M\$ au 31 décembre 2019) en débetures de série B à 4,31 % dont le capital de 750 M\$ qui est garanti par le RREO comme il est mentionné à la note 10. Les autres passifs des entités immobilières ne sont pas garantis par le RREO.

(b) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Le tableau suivant présente les placements et les passifs liés aux placements du RREO selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur dont il est question à la note 1c :

(M\$ CA)	Au 30 juin 2020			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	17 361 \$	2 955 \$	36 719 \$	57 035 \$
Titres à revenu fixe	103 360	9 195	596	113 151
Placements non traditionnels	—	—	18 313	18 313
Placements sensibles à l'inflation	1 207	—	7 464	8 671
Actifs réels	963	183	45 123	46 269
Sommes à recevoir liées aux placements	519	25 106	190	25 815
Passifs liés aux placements	(13 899)	(49 836)	(2 136)	(65 871)
Placements, montant net	109 511 \$	(12 397) \$	106 269 \$	203 383 \$

Au 31 décembre 2019

(M\$ CA)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions ³	27 086 \$	220 \$	39 994 \$	67 300 \$
Titres à revenu fixe ³	84 801	11 934	575	97 310
Placements non traditionnels ³	—	—	18 475	18 475
Placements sensibles à l'inflation	985	—	8 199	9 184
Actifs réels	2 192	385	48 235	50 812
Sommes à recevoir liées aux placements	1 033	15 506	143	16 682
Passifs liés aux placements	(12 030)	(41 449)	(2 238)	(55 717)
Placements, montant net	104 067 \$	(13 404) \$	113 383 \$	204 046 \$

³ Les placements non traditionnels ont été reclassés dans les titres à revenu fixe afin de mieux refléter la nature de ces actifs. De plus, les actions non canadiennes hors bourse ont fait l'objet de nouveaux états pour reclasser certains actifs de fonds dans les placements non traditionnels. Les placements non traditionnels comprennent principalement des fonds de couverture et des fonds d'actions de sociétés ouvertes.

Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux 2 et 1 au cours du semestre clos le 30 juin 2020 (néant au 2019).

Le tableau suivant présente un rapprochement des placements et des sommes à recevoir (passifs) liés aux placements mesurés à leur juste valeur au moyen d'importantes données non observables (niveau 3) au cours du semestre clos le 30 juin. Les gains (pertes) réalisés et non réalisés sont inclus dans le revenu de placement.

Pour le semestre clos le 30 juin 2020

(M\$ CA)	Titres à		Placements	Placements	Actifs réels	Sommes	Passifs liés	Total
	Actions	revenu fixe						
Solde au 1 ^{er} janvier	39 994 \$	575 \$	18 475 \$	8 199 \$	48 235 \$	143 \$	(2 238) \$	113 383 \$
Achats	2 590	757	3 280	468	3 016	63	413	10 587
Ventes	(1 445)	(716)	(3 195)	(12)	(2 680)	(125)	(7)	(8 180)
Transferts entrants ⁴	—	—	—	—	—	(25)	35	10
Transferts sortants ⁴	(1 768)	—	—	—	—	(41)	25	(1 784)
Gains (pertes) inclus dans le revenu de placement								
Réalisés	579	1	(69)	—	907	56	(43)	1 431
Non réalisés	(3 231)	(21)	(178)	(1 191)	(4 355)	119	(321)	(9 178)
Solde au 30 juin	36 719 \$	596 \$	18 313 \$	7 464 \$	45 123 \$	190 \$	(2 136) \$	106 269 \$

⁴ Les transferts entrants et sortants de niveau 3 sont imputables à un changement dans la disponibilité des données observables utilisées pour mesurer la juste valeur des actifs détenus sous forme de placement ou des passifs liés aux placements. Voir la note 1c, Hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

(M\$ CA)	Actions ⁶	Titres à revenu fixe	Placements non traditionnels ⁶	Placements sensibles à l'inflation	Actifs réels	Sommes à recevoir liées aux placements	Passifs liés aux placements	Total
Solde au 1 ^{er} janvier	36 870 \$	551 \$	16 389 \$	8 117 \$	46 349 \$	189 \$	(2 076) \$	106 389 \$
Achats	3 384	734	3 293	62	2 120	26	31	9 650
Ventes	(4 044)	(693)	(2 694)	—	(1 318)	(32)	(297)	(9 078)
Transferts entrants ⁵	—	—	—	—	—	4	15	19
Transferts sortants ⁵	—	—	—	—	—	(19)	5	(14)
Gains (pertes) inclus dans le revenu de placement								
Réalisés	1 218	(6)	359	—	(77)	(19)	71	1 546
Non réalisés	(2 004)	(6)	(256)	(41)	359	(5)	(28)	(1 981)
Solde au 30 juin	35 424 \$	580 \$	17 091 \$	8 138 \$	47 433 \$	144 \$	(2 279) \$	106 531 \$

⁵ Les transferts entrants et sortants de niveau 3 sont imputables à un changement dans la disponibilité des données observables utilisées pour mesurer la juste valeur des actifs détenus sous forme de placement ou des passifs liés aux placements. Voir la note 1c, Hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

⁶ Les placements non traditionnels ont été reclassés dans les titres à revenu fixe afin de mieux refléter la nature de ces actifs. De plus, les actions non canadiennes hors bourse ont fait l'objet de nouveaux états pour reclasser certains actifs de fonds dans les placements non traditionnels. Les placements non traditionnels comprennent principalement des fonds de couverture et des fonds d'actions de sociétés ouvertes.

Sensibilité aux changements dans les hypothèses pour les placements de niveau 3

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence du changement d'importantes données par d'autres hypothèses raisonnables sur la juste valeur de certains placements de niveau 3. Bien que le RREO ait utilisé tous les renseignements disponibles pour fournir sa meilleure estimation possible de l'ampleur de l'incidence potentielle de la pandémie de COVID-19 sur les placements de niveau 3, les fourchettes indiquées ci-dessous sont fondées sur d'autres hypothèses qui peuvent faire l'objet de changements importants.

Au 30 juin 2020			
(M\$ CA)	Importantes données	Changements d'importantes données	Augmentation (diminution) de la juste valeur
Actions hors bourse	Ratios ⁷	+ / - 10 %	4 870 (4 809) \$
Infrastructures et ressources naturelles	Taux d'actualisation	+ / - 0,50 %	1 245 (1 161)
Biens immobiliers	Taux de capitalisation	+ / - 0,25 %	1 597 (1 381)

⁷ Reflète principalement le ratio valeur de l'entreprise/BAIIAA. Toutefois, dans certains cas, d'autres mesures ont été utilisées lorsqu'elles étaient jugées plus appropriées (p. ex., multiples de revenus ou multiples fondés sur des actifs).

L'analyse ci-dessus exclut les placements dont la juste valeur est fondée sur les renseignements fournis par les commandités ou les gestionnaires de fonds externes, car le RREO n'a pas accès aux hypothèses et aux méthodes utilisées pour établir la juste valeur des placements sous-jacents. Pour les autres placements du niveau 3 qui n'ont pas fait l'objet de l'analyse de sensibilité, la direction estime que le fait de changer une ou plusieurs données pour une autre

hypothèse raisonnable ne changera pas la juste valeur de façon significative.

(c) Contrats dérivés

Les contrats dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est établie en fonction de l'actif, des marchandises, des indices, des taux d'intérêt ou des taux monétaires sous-jacents. Les contrats dérivés sont négociés hors bourse ou en bourse.

Le montant nominal des contrats dérivés correspond au montant du contrat auquel un taux ou un prix est appliqué pour calculer la somme à verser ou à recevoir. Ce montant nominal sert à établir le rendement tiré des contrats et la juste valeur de ces derniers. Il ne reflète pas nécessairement le montant des flux de trésorerie futurs engagés ni la juste valeur actuelle des contrats dérivés et n'indique pas, par conséquent, l'exposition du RREO aux risques de crédit ou de marché. Les contrats dérivés deviennent favorables (actifs) ou défavorables (passifs) par suite des fluctuations des taux ou des prix du marché selon leur échéance. Les montants nominaux globaux et la juste valeur des contrats dérivés peuvent fluctuer considérablement.

La description des contrats dérivés, négociés hors bourse ou sur des bourses réglementées, est communiquée dans les états financiers consolidés annuels audités les plus récents.

Le tableau suivant présente un résumé des montants nominaux et de la juste valeur des contrats dérivés détenus par le RREO :

(M\$ CA)	Au 30 juin 2020			Au 31 décembre 2019		
	Montant nominal	Juste valeur		Montant nominal	Juste valeur	
		Actifs	Passifs		Actifs	Passifs
Produits dérivés sur actions et sur marchandises						
Swaps	47 254 \$	2 288 \$	(2 006) \$	41 173 \$	924 \$	(316) \$
Contrats à terme normalisés	11 699	21	(4)	16 499	28	(19)
Options : Cotées en bourse						
— achetées	6 170	191	—	3 666	76	—
— vendues	2 959	—	(179)	2 643	—	(69)
Hors bourse						
— achetées	19 192	571	—	41 410	918	—
— vendues	22 591	14	(407)	39 001	18	(453)
	109 865	3 085	(2 596)	144 392	1 964	(857)
Produits dérivés de taux d'intérêt						
Swaps	141 310	2 001	(1 227)	140 847	925	(678)
Contrats à terme normalisés	121 350	—	(157)	65 830	—	(305)
Options : Cotées en bourse						
— achetées	—	—	—	5 683	—	—
— vendues	—	—	—	6 501	—	(3)
Hors bourse						
— achetées	19 140	28	(1)	30 077	26	(13)
— vendues	45 946	3	(41)	50 324	4	(24)
	327 746	2 032	(1 426)	299 262	955	(1 023)
Produits dérivés sur devises						
Swaps	670	2	(27)	3 814	8	(12)
Contrats à terme de gré à gré ⁸	75 971	520	(1 354)	78 201	1 011	(642)
Options : Hors bourse						
— achetées	3 744	31	—	4 366	40	—
— vendues	2 934	—	(17)	3 699	—	(22)
	83 319	553	(1 398)	90 080	1 059	(676)
Produits dérivés de crédit						
Swaps sur défaillance						
— achetées	19 610	93	(217)	24 955	37	(690)
— vendus	30 705	216	(429)	17 364	508	(169)
	50 315	309	(646)	42 319	545	(859)
	571 245	5 979	(6 066)	576 053	4 523	(3 415)
Garantie nette en trésorerie (reçue)/payée en vertu de contrats dérivés		28	152		(28)	229
Montant nominal et juste valeur nette des contrats dérivés	571 245 \$	6 007 \$	(5 914) \$	576 053 \$	4 495 \$	(3 186) \$

⁸ À l'exception des contrats de change à terme liés aux actifs immobiliers.

(d) Composition de l'actif détenu sous forme de placements

Les placements directs, les contrats dérivés ainsi que les sommes à recevoir et les passifs liés aux placements sont classés par catégories de composition de l'actif, en fonction de la stratégie de placement des portefeuilles sous-jacents du RREO. Le montant net réel en dollars canadiens des placements du RREO correspondant à ces catégories se résume comme suit :

	Au 30 juin 2020		Au 31 décembre 2019	
	Placements nets réels à la juste valeur (M\$)	Composition de l'actif (%)	Placements nets réels à la juste valeur (M\$)	Composition de l'actif (%)
Actions				
Cotées en bourse	31 668 \$	16 %	35 844 \$	18 %
Hors bourse	36 194	18	39 344	19
	67 862	34	75 188	37
Titres à revenu fixe				
Obligations	29 237	14	72 668	36
Titres à taux réels	19 155	9	20 440	10
	48 392	23	93 108	46
Placements sensibles à l'inflation				
Marchandises	15 163	7	17 588	9
Ressources naturelles	7 464	4	8 199	4
Protection contre l'inflation	11 101	5	10 277	5
	33 728	16	36 064	18
Actifs réels				
Biens immobiliers	25 558	13	28 692	14
Infrastructures	16 020	8	16 984	8
	41 578	21	45 676	22
Innovation	2 284	1	—	—
Titres de créance	17 159	8	16 305	8
Stratégies de rendement absolu	17 504	9	16 561	8
Superposition	(1 027)	—	272	—
Titres du marché monétaire	(24 097)	(12)	(79 128)	(39)
Placements, montant net	203 383 \$	100 %	204 046 \$	100 %

(e) Gestion des risques

Le principal risque à long terme auquel est exposé le RREO est la réduction de l'actif du régime en deçà de son passif (c.-à-d., la valeur des prestations dues aux participants). Par conséquent, le RREO agit selon une approche de diversification de l'actif. L'objectif premier consiste à diversifier les risques et les rendements de façon à réduire au minimum la possibilité d'une réduction globale de la valeur totale de la caisse et à maximiser la possibilité de réaliser des gains pour l'ensemble du portefeuille.

Le RREO gère également ses risques de liquidité de façon à s'assurer des liquidités suffisantes pour s'acquitter de toutes ses obligations financières futures à mesure qu'elles arrivent à échéance, ce qui inclut les versements de rente, les paiements à court terme selon l'évaluation à la valeur de marché qui résultent de la position en produits dérivés du RREO, et pour permettre de rajuster la composition de l'actif en cas de changements du marché.

Il n'y a pas eu de changement important dans les politiques et procédés de gestion des risques en ce qui concerne les risques de crédit, de marché et de liquidités tels qu'ils sont indiqués dans les états financiers consolidés annuels audités les plus récents, sauf à l'égard des éléments suivants :

- Énoncé des politiques et procédures de placement – Ce document, qui peut être consulté sur le site Web du régime, précise les modalités de placement de la caisse. Le conseil passe l'énoncé en revue au moins une fois l'an; le plus récent examen a été effectué le 18 mars 2020. Les placements du régime sont choisis et détenus conformément aux critères et aux restrictions établis dans l'énoncé, et en conformité avec toutes les lois pertinentes. L'énoncé inclut les changements apportés aux limites d'exposition des catégories d'actifs, comme il est indiqué dans le tableau suivant :

	Composition de l'actif (%) Valeur minimale	Composition de l'actif (%) Valeur maximale
Actions	30 %	40 %
Titres à revenu fixe	4 %	67 %
Placements sensibles à l'inflation	12 %	22 %
Actifs réels	19 %	29 %
Innovation	0 %	7 %
Titres de créance	3 %	13 %
Stratégies de rendement absolu	4 %	14 %
Titres du marché monétaire ⁹	(92) %	0 %

⁹ La catégorie des titres du marché monétaire fournit le capital pour les placements dans d'autres catégories d'actif.

- Politique de placement du conseil – Cette politique s'applique à l'ensemble de la caisse et des catégories d'actifs. Elle porte sur les risques pertinents et importants auxquels est exposé l'ensemble de la caisse. La politique établit des fourchettes pour la répartition des placements dans les catégories d'actifs et dans les devises. La direction détermine l'exposition à l'intérieur des fourchettes approuvées. La politique précise également la répartition des actifs et du budget de risques, en plus de dresser la liste des restrictions propres aux placements, comme l'exposition maximale permise relativement à différents types de placements et les exigences de liquidités. Le conseil approuve cette politique et la passe en revue régulièrement.

(f) Risque de crédit

Le RREO est exposé au risque qu'une contrepartie manque à ses engagements ou devienne insolvable. Le risque de crédit est le risque de perte découlant de l'incapacité d'un tiers à s'acquitter de ses obligations financières. Un risque de crédit peut découler directement d'un débiteur ou d'un émetteur de titres, ou indirectement d'un garant d'une obligation de crédit.

Exposition maximale au risque de crédit avant garantie

Le risque de crédit des placements en titres de créance et des contrats dérivés hors bourse, par catégorie de notation de crédit et avant la prise en compte des garanties détenues ou d'autres rehaussements de crédit, s'établit comme suit :

Au 30 juin 2020

Notation de crédit (M\$ CA)	Obligations et placements à court terme	Titres à taux réels	Titres achetés en vertu de conventions de revente	Emprunts et titres de sociétés fermées	Contrats dérivés hors bourse
AAA/R-1 (élevé)	55 397 \$	31 706 \$	— \$	— \$	— \$
AA/R-1 (moyen)	5 182	948	4 561	—	184
A/R-1 (faible)	9 722	1 694	9 025	—	1 082
BBB/R-2	3 898	—	343	—	4
Inférieure à BBB/R-2	2 787	—	—	—	—
Sans notation ¹⁰	1 775	42	5 601	12 470	—
	78 761 \$	34 390 \$	19 530 \$	12 470 \$	1 270 \$

¹⁰ Les titres sans notation comprennent les instruments de sociétés fermées, qui sont gérés à l'externe ou qui ne sont pas notés par les agences de notation.

Au 31 décembre 2019

Notation de crédit (M\$ CA)	Obligations et placements à court terme	Titre à taux réel	Titres achetés en vertu de conventions de revente	Emprunts et titres de sociétés fermées	Contrats dérivés hors bourse
AAA/R-1 (élevé)	36 196 \$	31 159 \$	— \$	— \$	— \$
AA/R-1 (moyen)	4 530	934	2 056	—	614
A/R-1 (faible)	10 838	2 046	3 922	—	1 069
BBB/R-2	5 345	—	324	—	—
Inférieure à BBB/R-2	3 358	—	—	—	—
Sans notation ¹¹	2 856	48	4 928	12 644	—
	63 123 \$	34 187 \$	11 230 \$	12 644 \$	1 683 \$

¹¹ Les titres sans notation comprennent les instruments de sociétés fermées, qui sont gérés à l'externe ou qui ne sont pas notés par les agences de notation.

Le RREO est aussi exposé au risque de crédit par le biais d'arrangements hors bilan comme le montre le tableau ci-dessous. Dans le cas des garanties hors bilan, l'exposition maximale au risque de crédit correspond au montant maximal que le RREO aurait à payer en cas de réalisation des garanties. Dans le cas des engagements de prêts, l'exposition maximale est le montant engagé au titre des engagements et ententes. Dans le cas des produits dérivés de crédit, l'exposition maximale correspond au montant nominal des produits dérivés de crédit vendus (comme l'indique la note 2c).

(M\$ CA)	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019
Garanties	442 \$	274 \$
Engagements de prêts	9	11
Montant nominal des produits dérivés de crédit vendus	30 705	17 364
Total de l'exposition au risque de crédit hors bilan	31 156 \$	17 649 \$

Bien que l'exposition maximale du RREO aux risques de crédit corresponde à la valeur comptable des actifs ou, dans le cas d'éléments hors bilan, au montant garanti ou engagé, dans la plupart des cas, cette exposition est bien moindre en raison des garanties, des rehaussements de crédit (p. ex., des garanties au profit du RREO) et d'autres mesures prises pour atténuer les risques pour le RREO, comme on l'a décrit plus tôt.

Concentration du risque de crédit

Au 30 juin 2020, le RREO affichait une importante concentration du risque de crédit auprès du gouvernement du Canada, de la province de l'Ontario et du Trésor américain. Cette concentration découle principalement de la détention par le régime de 57,8 G\$ de titres émis par le gouvernement du Canada (44,4 G\$ au 31 décembre 2019), de 17,9 G\$ de titres émis par le Trésor américain (10,4 G\$ au 31 décembre 2019), de 8,2 G\$ d'obligations émises par la province de l'Ontario (7,7 G\$ au 31 décembre 2019) et de 2,3 G\$ au titre de la somme à recevoir de la province de l'Ontario (3,1 G\$ au 31 décembre 2019).

(g) Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte découlant des fluctuations de divers facteurs du marché tels que les cours des actions et des marchandises, les taux d'intérêt et de change ainsi que les écarts de taux. Le RREO est exposé au risque de marché en raison de ses activités de placement. Le niveau de risque de marché auquel le RREO est exposé varie selon des éléments tels que la conjoncture du marché, les prévisions concernant l'évolution des prix, la survenance de certaines catastrophes naturelles (p. ex., des ouragans et des séismes) ayant une incidence sur les cours des titres liés aux assurances, les attentes relatives aux rendements futurs et la composition de l'actif.

En raison de la pandémie de COVID-19, les marchés des capitaux ont connu une volatilité exceptionnelle au premier semestre de 2020. Les expositions du RREO à tous les paramètres de risque, y compris le marché, le crédit, la liquidité et l'effet de levier, sont demeurées dans les limites de risque fixées par le conseil.

Évaluation des risques de marché et de crédit

Le RREO utilise une méthode statistique apparentée à celle de la valeur à risque (VAR), soit la méthode du déficit prévu, pour mesurer le risque des placements en tenant compte du risque de marché et du risque de crédit sur un horizon d'un an, selon un niveau de confiance de 99 %. La méthode du déficit prévu permet de mieux refléter l'effet des pertes extrêmes que la méthode de la VAR pour un même niveau de confiance, puisqu'il s'agit de la moyenne de toutes les pertes.

L'exposition totale de l'actif est calculée à l'aide de la méthode du déficit prévu, qui établit le risque de placement par catégorie d'actif et tient compte du risque de perte de l'actif net attribuable à des facteurs de risque de marché et de crédit. Statistiquement, le RREO pourrait s'attendre à subir des pertes équivalentes aux risques définis dans le rapport seulement 1 % du temps sur une période d'un an, selon certaines hypothèses et restrictions. Des détails relatifs à la méthode du déficit prévu sont communiqués dans les états financiers consolidés annuels audités les plus récents.

Le tableau suivant indique l'exposition totale de l'actif du RREO, calculée selon la méthode du déficit prévu.

(G\$ CA) ¹²	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019
Actions		
Cotées en bourse	8,0 \$	9,5 \$
Hors bourse	15,0	16,5
Titres à revenu fixe		
Obligations	10,0	12,0
Titres à taux réels	4,0	4,5
Placements sensibles à l'inflation		
Marchandises	3,5	4,5
Ressources naturelles	1,5	2,0
Protection contre l'inflation	3,0	3,5
Actifs réels		
Biens immobiliers	4,0	4,5
Infrastructures	3,0	3,5
Innovation	1,0	0,0
Titres de créance	3,0	2,5
Stratégies de rendement absolu	2,0	1,5
Superposition	12,0	8,5
Titres du marché monétaire	6,5	18,0
Exposition totale de l'actif, calculée selon la méthode du déficit prévu¹³	43,0 \$	47,5 \$

¹² Valeur arrondie au 0,5 G\$ près.

¹³ L'exposition totale de l'actif calculée selon la méthode du déficit prévu n'égale pas la somme du risque de chacune des catégories d'actifs, puisque la diversification réduit le risque total.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur de marché de l'actif et du passif du RREO. Les fluctuations à court terme des taux d'intérêt nominaux et réels influent sur la valeur de l'actif du RREO. Le passif au titre du régime est exposé aux fluctuations des taux d'intérêt à long terme et aux hausses prévues des salaires.

Le RREO mesure le risque de taux d'intérêt des catégories d'actif pertinentes qui font partie de son portefeuille (note 2d). Le RREO mesure la sensibilité à la variation des taux d'intérêt nominaux des obligations et des contrats dérivés qui font partie de ses catégories d'actif des titres à revenu fixe et des titres de créance – une hausse de 1 % des taux d'intérêt nominaux entraînerait une baisse de 7,3 G\$ (9,5 G\$ au 31 décembre 2019) de la valeur de ces placements. De même, le RREO mesure la sensibilité à la variation des taux d'intérêt réels des produits à taux réel et des contrats dérivés qui font partie de ses catégories d'actif des titres à revenu fixe et des actifs réels – une hausse de 1 % des taux d'intérêt réels entraînerait une baisse de 2,6 G\$ (2,7 G\$ au 31 décembre 2019) de la valeur de ces placements.

Le RREO mesure aussi la sensibilité à l'égard de l'inflation implicite du marché des titres à taux nominal ou réel ainsi que des contrats dérivés qui font partie de la catégorie de protection contre l'inflation de la catégorie d'actif Placements sensibles à l'inflation du RREO. Une hausse de 1 % du taux d'inflation implicite du marché entraînerait une augmentation de 2,2 G\$ de la valeur de ces placements (2,1 G\$ au 31 décembre 2019).

Au 30 juin 2020, en présumant que les hypothèses relatives à l'inflation et à l'augmentation des salaires demeurent constantes, une diminution de 1 % des taux réels de rendement à long terme prévus entraînerait une augmentation d'environ 23 % des obligations au titre du régime, soit 54,7 G\$ (23 % au 31 décembre 2019, soit 50,6 G\$).

Risque de change

Le risque de change provient des placements du RREO libellés en devises et des contrats dérivés connexes.

Le RREO détient des placements exposés au risque de change. Ce risque est évalué comme suit en dollars canadiens :

(M\$ CA)	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019
Devise	Risque net	Risque net
Dollar américain	36 138 \$	38 161 \$
Euro	5 070	4 709
Renminbi chinois	4 531	2 367
Peso chilien	2 926	3 347
Peso mexicain	1 936	2 023
Couronne danoise	1 842	1 994
Yen japonais	1 679	3 056
Real brésilien	1 520	3 538
Roupie indienne	646	973
Livre sterling	617	2 361
Autres	3 772	11 812
	60 677 \$	74 341 \$

Si l'on suppose que toutes les autres variables et valeurs sous-jacentes demeurent constantes, une augmentation/diminution de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux principales devises se traduirait par la diminution/l'augmentation suivante de la valeur des placements nets :

(M\$ CA)	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019
Devise	Variation de la valeur des placements nets	Variation de la valeur des placements nets
Dollar américain	1 807 \$	1 908 \$
Euro	253	236
Renminbi chinois	227	118
Peso chilien	146	167
Autres	601	1 288
	3 034 \$	3 717 \$

(h) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque découlant de l'incapacité d'obtenir de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie suffisants à un coût raisonnable pour respecter les engagements financiers du RREO en temps opportun ou saisir les nouvelles occasions de placement, dans un éventail de conditions difficiles. En maintenant un profil de liquidités solide sur le plan de la structure, le RREO vise à s'assurer de disposer de liquidités suffisantes pour couvrir les éventuelles sorties de trésorerie et sorties liées aux garanties dans des conditions difficiles, sans pour autant avoir une incidence négative sur la composition de l'actif du RREO, et tout en permettant de saisir les occasions de placement qui se présentent.

Actifs liquides

Les actifs liquides disponibles comprennent principalement des titres de créance de gouvernements souverains, provinciaux ou territoriaux, d'autres titres de créance de première qualité liquides, des titres de participation cotés en bourse et de l'or physique, après examen de l'incidence des sûretés promises et reçues, les accords de rachat et les accords de prêt et d'emprunt de valeurs mobilières. Au 30 juin 2020, le RREO détient 90,4 G\$ en actifs liquides disponibles (-78,6 G\$ au 31 décembre 2019).

Échéance contractuelle

Les passifs du RREO comprennent les prestations de retraite constituées, les passifs liés aux placements, les sommes à verser aux courtiers, les créiteurs et les charges à payer. Les sommes à verser aux courtiers, les créiteurs et les charges à payer arrivent à échéance à moins d'un an. Vu que le RREO peut régler des titres vendus à découvert, une garantie en trésorerie reçue en vertu d'annexes de soutien au crédit et des produits dérivés à la juste valeur avant l'échéance contractuelle, ils sont considérés comme arrivant à échéance à moins d'un an.

Les passifs du RREO liés aux placements en fonction des dates d'échéance s'établissent comme suit :

(M\$ CA)	Au 30 juin 2020			
	À moins d'un an	Entre un an et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	(17 121) \$	(7 226) \$	— \$	(24 347)
Titres vendus à découvert				
Actions	(233)	—	—	(233)
Titres à revenu fixe	(11 200)	—	—	(11 200)
Biens immobiliers	(1 848)	(1 024)	(2 221)	(5 093)
Papier commercial	(5 918)	—	—	(5 918)
Titres de créance à terme	(2 790)	(8 707)	—	(11 497)
Garantie en trésorerie reçue en vertu d'annexes de soutien au crédit	(1 669)	—	—	(1 669)
Contrats dérivés, montant net	(5 914)	—	—	(5 914)
	(46 693) \$	(16 957) \$	(2 221) \$	(65 871) \$

	À moins d'un an	Entre un an et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	(13 648) \$	(6 173) \$	— \$	(19 821)
Titres vendus à découvert				
Actions	(900)	—	—	(900)
Titres à revenu fixe	(9 917)	—	—	(9 917)
Biens immobiliers	(1 115)	(1 888)	(2 225)	(5 228)
Papier commercial	(8 490)	—	—	(8 490)
Titres de créance à terme	—	(7 187)	—	(7 187)
Garantie en trésorerie reçue en vertu d'annexes de soutien au crédit	(988)	—	—	(988)
Contrats dérivés, montant net	(3 186)	—	—	(3 186)
	(38 244) \$	(15 248) \$	(2 225) \$	(55 717) \$

(i) Garanties engagées et reçues

Le RREO donne et obtient des garanties sous forme de titres et de trésorerie dans le cours normal de ses activités de gestion des placements nets. Les titres en garantie sont principalement des titres des gouvernements du Canada et des États-Unis. Des garanties supplémentaires sont généralement fournies si la valeur des titres baisse au-dessous d'un niveau prédéterminé. Les titres transférés sont comptabilisés comme des actifs lorsque le RREO conserve la quasi-totalité des risques et avantages, y compris le risque de crédit, le risque de règlement et le risque de marché. Le RREO n'a pas le droit de donner en garantie ces mêmes titres auprès d'autres institutions financières ou de les vendre à une autre entité à moins qu'il ne remplace ces titres par d'autres titres admissibles. Le RREO détient les garanties reçues tant qu'il n'est pas une partie en défaut ni une partie intéressée relativement à une des conditions énoncées dans les ententes contractuelles et qu'il n'y a pas de résiliation anticipée de l'entente. Le RREO peut vendre ou réengager une garantie si son propriétaire n'est pas en défaut. La juste valeur des garanties vendues ou réengagées était de néant au 30 juin 2020 (néant au 31 décembre 2019).

Le RREO procède à des opérations d'emprunt et de prêt de titres et engage et reçoit des garanties à leur égard. Le RREO ne comptabilise pas les titres empruntés comme des actifs détenus sous forme de placements et ne décomptabilise pas les titres prêtés, puisque les prêteurs conservent les risques et avantages liés à ces titres.

La juste valeur des garanties engagées et reçues, des titres achetés en vertu de conventions de revente, des titres vendus en vertu de conventions de rachat, des titres empruntés et des titres prêtés se présente comme suit :

(M\$ CA)

Au
30 juin 2020 Au
31 décembre 2019

Titres achetés en vertu de conventions de revente et titres vendus en vertu de conventions de rachat

Montants bruts des titres achetés en vertu de conventions de revente ¹⁴	23 763 \$	12 204 \$
Garanties détenues ¹⁵	24 566	12 259
Montants bruts des titres vendus en vertu de conventions de rachat ¹⁴	28 580	20 795
Garanties engagées	29 803	20 983

Emprunt et prêt de titres

Titres empruntés	1 341	2 796
Titres prêtés	—	—
Garanties engagées ¹⁶	1 468	2 965

Contrats dérivés

Garanties reçues ¹⁷	2 113	1 842
Garanties engagées ¹⁸	4 588	1 587

¹⁴ La note 2j présente un rapprochement du montant brut total et des montants nets présentés à la note 2a.

¹⁵ Comprend une garantie en trésorerie de 12 \$ (néant au 31 décembre 2019).

¹⁶ Comprend une garantie en trésorerie de 278 \$ (901 \$ au 31 décembre 2019).

¹⁷ Comprend une garantie en trésorerie de 1 657 \$ (988 \$ au 31 décembre 2019).

¹⁸ Comprend une garantie en trésorerie de valeur nulle (56 \$ au 31 décembre 2019).

(j) Compensation des actifs financiers et passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière quand il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Certaines opérations de mise en pension de titres réglées par l'intermédiaire d'une contrepartie centrale de compensation répondent aux critères liés à la compensation. Le RREO conclut des accords avec des contreparties, comme des accords-cadres de l'ISDA et des accords-cadres de mise en pension de titres (*global master repurchase agreements*), afin de limiter son exposition aux créances irrécouvrables (voir la note 2f). En vertu de ces accords, les deux parties ont le droit de procéder à un règlement net des obligations lorsqu'un événement prédéterminé survient. Lorsque ce droit de compensation est conditionnel, les montants connexes présentés dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière ne sont pas compensés.

L'incidence de ces accords est présentée dans le tableau ci-dessous :

(M\$ CA) Au 30 juin 2020

	Montants bruts	Moins : montants compensés	Montant net présenté à la note 2a	Montants faisant l'objet d'accords de compensation	Titres donnés en garantie et garanties en trésorerie ¹⁹	Risque net
Actifs financiers						
Titres achetés en vertu de conventions de revente	23 763 \$	(4 233) \$	19 530 \$	(15 268) \$	(4 245) \$	17 \$
Sommes à recevoir liées aux produits dérivés	6 007	—	6 007	(2 652)	(1 748)	1 607
	29 770 \$	(4 233) \$	25 537 \$	(17 920) \$	(5 993) \$	1 624 \$
Passifs financiers						
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	(28 580) \$	4 233 \$	(24 347) \$	15 268 \$	9 072 \$	(7) \$
Passifs liés aux produits dérivés	(5 914)	—	(5 914)	2 652	3 200	(62)
	(34 494) \$	4 233 \$	(30 261) \$	17 920 \$	12 272 \$	(69) \$

(M\$ CA) Au 31 décembre 2019

	Montants bruts	Moins : montants compensés	Montant net présenté à la note 2a	Montants faisant l'objet d'accords de compensation	Titres donnés en garantie et garantie en trésorerie ¹⁹	Risque net
Actifs financiers						
Titres achetés en vertu de conventions de revente	12 204 \$	(974) \$	11 230 \$	(7 121) \$	(3 918) \$	191 \$
Sommes à recevoir liées aux produits dérivés	4 495	—	4 495	(1 608)	(1 600)	1 287
	16 699 \$	(974) \$	15 725 \$	(8 729) \$	(5 518) \$	1 478 \$
Passifs financiers						
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	(20 795) \$	974 \$	(19 821) \$	7 121 \$	12 649 \$	(51) \$
Passifs liés aux produits dérivés	(3 186)	—	(3 186)	1 608	1 454	(124)
	(23 981) \$	974 \$	(23 007) \$	8 729 \$	14 103 \$	(175) \$

¹⁹ Les titres donnés en garantie et les garanties en trésorerie excluent le surdimensionnement et les garanties à donner. La note 2i comprend le montant total des garanties.

NOTE 3. PRESTATIONS DE RETRAITE CONSTITUÉES

(a) Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles utilisées pour établir la valeur des prestations de retraite constituées, soit 236 630 M\$ (224 669 M\$ au 31 décembre 2019 et 220 620 M\$ au 30 juin 2019), reflètent les meilleures estimations de la direction quant à la conjoncture économique future et tiennent compte d'hypothèses économiques et autres. Les hypothèses qui ne portent pas sur l'économie ont trait notamment à la mortalité, aux taux de sortie et aux taux de retraite. Les principales hypothèses économiques portent entre autres sur le taux d'actualisation, le taux d'augmentation des salaires et le taux d'inflation. Le taux d'actualisation correspond au taux du marché, à la date d'évaluation, des obligations émises par la province de l'Ontario ayant des caractéristiques semblables aux obligations au titre du régime. On a établi le taux d'actualisation en appliquant un taux moyen pondéré qui correspond au montant estimatif des prestations à verser et au moment où on prévoit de les verser. Le taux d'inflation correspond à l'écart géométrique entre le rendement des obligations nominales à long terme et des obligations à rendement réel émises par le gouvernement canadien. Le taux d'augmentation des salaires tient compte de l'hypothèse portant sur le taux d'inflation et de l'augmentation à long terme prévue des salaires réels.

Le sommaire des principales hypothèses économiques se présente comme suit :

	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019	En date du 30 juin 2019
Taux d'actualisation	1,90 %	2,50 %	2,50 %
Taux d'augmentation des salaires ¹	2,00 %	2,35 %	2,35 %
Taux d'inflation	1,00 %	1,35 %	1,35 %
Taux réel ²	0,90 %	1,15 %	1,15 %

¹ En 2020, le taux d'augmentation des salaires est révisé à 1 % par année pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2022 et à 2 % par année à compter du 1^{er} septembre 2022.

² Le taux réel présenté correspond à l'écart géométrique entre le taux d'actualisation et le taux d'inflation.

Les principales hypothèses économiques ont été modifiées à la suite des changements sur les marchés financiers intervenus entre le 31 décembre 2019 et le 30 juin 2020, et de la nouvelle entente salariale conclue en 2020, qui est décrite ci-après. Ces modifications ont entraîné une augmentation nette de 8 653 M\$ au 30 juin 2020 (augmentation de 25 855 M\$ au 31 décembre 2019, augmentation de 25 320 M\$ au 30 juin 2019) de la valeur des prestations constituées.

En vertu des conventions collectives triennales ratifiées avec la province de l'Ontario en 2020, les enseignants actifs reçoivent une augmentation annuelle de 1 % des salaires et traitements pour trois années scolaires, du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2022.

Les hypothèses qui ne portent pas sur l'économie ont été mises à jour en 2019 pour tenir compte de l'expérience récente de participants relativement aux taux de mortalité ainsi que des taux prévus de l'amélioration future de la mortalité, la retraite, la cessation de la participation au régime et les taux de réintégration (passage de l'état inactif à l'état actif). Les modifications apportées aux hypothèses qui ne portent pas sur l'économie ont fait diminuer de 340 M\$ la valeur des prestations de retraite constituées au 31 décembre 2019. Aucune modification n'a été apportée aux hypothèses qui ne portent pas sur l'économie en date du 30 juin 2020 ou du 30 juin 2019.

Les modifications apportées aux hypothèses économiques et aux hypothèses qui ne portent pas sur l'économie ont entraîné une augmentation nette de 8 653 M\$ des prestations de retraite constituées au 30 juin 2020 (augmentation nette de 25 515 M\$ au 31 décembre 2019, augmentation nette de 25 320 M\$ au 30 juin 2019).

(b) Taux d'indexation

Comme l'indique le paragraphe f) de la note Description du régime, les services décomptés après le 31 décembre 2009 font l'objet d'une protection conditionnelle contre l'inflation. Les taux d'indexation se situent entre 50 % et 100 % de la variation de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour les services décomptés entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 décembre 2013 et se situent entre 0 % et 100 % de la variation de l'IPC pour les services décomptés après 2013. La protection conditionnelle contre l'inflation peut être appliquée et des changements aux taux d'indexation peuvent être apportés seulement lorsqu'une évaluation actuarielle est déposée. Le gouvernement de l'Ontario et les employeurs désignés participant au régime feront des cotisations supplémentaires égales à tout montant de protection contre l'inflation dont les participants sont privés, jusqu'à concurrence de 50 % de l'IPC.

Pour les évaluations aux fins des états financiers, les rentes futures sont indexées en fonction des taux d'indexation indiqués dans l'évaluation actuarielle la plus récente qui a été déposée. Par conséquent, les prestations de retraite constituées au 30 juin 2020 reposaient sur les taux d'indexation établis dans le rapport d'évaluation actuarielle du 1^{er} janvier 2020.

Comme noté dans le rapport d'évaluation actuarielle déposé le 1^{er} janvier 2020, les taux d'indexation sont à 100 % de l'IPC pour les services décomptés après 2009. Ce pourcentage restera en vigueur jusqu'à ce que la prochaine évaluation actuarielle soit déposée auprès des autorités de réglementation; on pourra alors diminuer le pourcentage selon la capitalisation du régime.

Les taux d'indexation sur lesquels les prestations de retraite constituées reposaient étaient les suivants :

	Évaluation au 30 juin 2020 ³	Évaluation au 30 juin 2019 ⁴
Services décomptés	Protection contre l'inflation	Protection contre l'inflation
Avant 2010	100 % de l'IPC	100 % de l'IPC
De 2010 à 2013	100 % de l'IPC	100 % de l'IPC
Après 2013	100 % de l'IPC	100 % de l'IPC

³ Niveaux de protection contre l'inflation selon l'évaluation actuarielle du 1^{er} janvier 2020.

⁴ Niveaux de protection contre l'inflation selon l'évaluation actuarielle du 1^{er} janvier 2018.

NOTE 4.**REVENU DE PLACEMENT NET**

Le revenu de placement net est comptabilisé déduction faite des frais de gestion et des coûts de transaction, et il est groupé par catégorie d'actifs. Le revenu de placement net, compte tenu des contrats dérivés, s'établit comme suit :

Revenu de placement net **Pour le semestre clos le 30 juin 2020**

(M\$ CA)	Revenu ¹	Réalisés	Non réalisés	Revenu de placement ²	Frais de gestion	Coûts de transaction	Revenu de placement net
Actions							
Cotées en bourse							
Canadiennes	1 \$	37 \$	(198) \$	(160) \$	— \$	(1) \$	(161) \$
Non canadiennes	209	2 293	936	3 438	(36)	(25)	3 377
Hors bourse							
Canadiennes	71	—	(450)	(379)	(7)	(16)	(402)
Non canadiennes	398	590	(3 568)	(2 580)	(143)	(4)	(2 727)
	679	2 920	(3 280)	319	(186)	(46)	87
Titres à revenu fixe							
Obligations	617	(244)	4 350	4 723	(1)	(18)	4 704
Placements à court terme	(6)	(263)	(235)	(504)	(1)	—	(505)
Titres canadiens à taux réels	229	656	230	1 115	—	—	1 115
Titres non canadiens à taux réels	69	1 392	1 099	2 560	—	—	2 560
	909	1 541	5 444	7 894	(2)	(18)	7 874
Placements non traditionnels	60	(44)	(191)	(175)	(16)	(1)	(192)
Placements sensibles à l'inflation							
Marchandises	(45)	(794)	(170)	(1 009)	—	(4)	(1 013)
Terrains forestiers exploitables	10	—	54	64	—	—	64
Ressources naturelles	151	—	(1 319)	(1 168)	(1)	(9)	(1 178)
	116	(794)	(1 435)	(2 113)	(1)	(13)	(2 127)
Actifs réels							
Biens immobiliers	337	75	(4 014)	(3 602)	—	(6)	(3 608)
Infrastructures	229	825	(2 054)	(1 000)	(13)	(26)	(1 039)
	566	900	(6 068)	(4 602)	(13)	(32)	(4 647)
Superposition	(10)	(283)	(1 300)	(1 593)	—	—	(1 593)
Total	2 320 \$	4 240 \$	(6 830) \$	(270) \$	(218) \$	(110) \$	(598) \$

¹ Le revenu comprend les intérêts, les dividendes, le bénéfice d'exploitation des biens immobiliers (déduction faite des charges d'intérêts) et les autres produits et charges liés aux placements.

² Déduction faite de certains frais de gestion et de rendement.

Revenu de placement net

Pour le semestre clos le 30 juin 2019

(M\$ CA)	Revenu ³	Réalisés	Non réalisés	Revenu de placement ⁴	Frais de gestion	Coûts de transaction	Revenu de placement net
Actions							
Cotées en bourse							
Canadiennes	18 \$	(266) \$	411 \$	163 \$	— \$	(1) \$	162 \$
Non canadiennes ⁽⁵⁾	331	939	318	1 588	(37)	(17)	1 534
Hors bourse							
Canadiennes	86	195	(19)	262	(16)	(29)	217
Non canadiennes	451	1 033	(2 121)	(637)	(154)	(24)	(815)
	886	1 901	(1 411)	1 376	(207)	(71)	1 098
Titres à revenu fixe							
Obligations ⁽⁶⁾	643	1 998	5 016	7 657	—	(6)	7 651
Placements à court terme	—	(142)	400	258	(1)	—	257
Titres canadiens à taux réels	239	9	1 447	1 695	—	—	1 695
Titres non canadiens à taux réels	83	498	282	863	—	—	863
	965	2 363	7 145	10 473	(1)	(6)	10 466
Placements non traditionnels ⁵	36	93	46	175	(23)	—	152
Placements sensibles à l'inflation							
Marchandises	(135)	19	1 062	946	—	(4)	942
Terrains forestiers exploitables	24	—	(113)	(89)	—	—	(89)
Ressources naturelles	132	—	45	177	(2)	(2)	173
	21	19	994	1 034	(2)	(6)	1 026
Actifs réels							
Biens immobiliers	529	193	(5)	717	(1)	(16)	700
Infrastructures	337	(280)	81	138	(8)	(8)	122
	866	(87)	76	855	(9)	(24)	822
Superposition ⁶	6	(550)	(945)	(1 489)	—	—	(1 489)
Total	2 780 \$	3 739 \$	5 905 \$	12 424 \$	(242) \$	(107) \$	12 075 \$

³ Le revenu comprend les intérêts, les dividendes, le bénéfice d'exploitation des biens immobiliers (déduction faite des charges d'intérêts) et les autres produits et charges liés aux placements.

⁴ Déduction faite de certains frais de gestion et de rendement.

⁵ Les placements non traditionnels ont été reclassés dans les titres à revenu fixe afin de mieux refléter la nature de ces actifs. De plus, les actions non canadiennes hors bourse ont fait l'objet de nouveaux états pour reclasser certains actifs de fonds dans les placements non traditionnels. Les placements non traditionnels comprennent principalement des fonds de couverture et des fonds d'actions de sociétés ouvertes.

⁶ Le revenu associé à la superposition de devises qui était classé parmi les obligations a été reclassé dans la catégorie d'actif Superposition afin de mieux refléter la nature des opérations sous-jacentes. Le retraitement n'a aucune incidence sur le revenu de placement net pour le semestre clos le 30 juin 2019.

NOTE 5. ÉVALUATIONS ACTUARIELLES

Les évaluations actuarielles sont préparées chaque année et elles doivent être déposées auprès des autorités de réglementation au moins une fois tous les trois ans. Après leur dépôt, ces évaluations servent à déterminer les exigences de capitalisation du régime. La politique de capitalisation du régime mise en place par les corépondants prévoit des lignes directrices leur permettant d'établir les niveaux de cotisations et de prestations.

En vertu de l'entente décrite ci-dessus entre les corépondants, les taux de cotisation à compter de 2018 sont de 10,40 % de la portion du salaire en dessous du plafond fixé par le RPC plus 12,00 % de la portion du salaire au-dessus du plafond fixé par le RPC.

Les méthodes actuarielles utilisées dans les évaluations actuarielles diffèrent de celles qui servent à préparer une évaluation actuarielle aux fins d'établissement des états financiers et à calculer les montants figurant dans les présents états financiers intermédiaires. Les évaluations actuarielles sont effectuées selon une méthode d'évaluation actuarielle qui tient compte des prestations à constituer et des cotisations à verser par les participants au régime, la province et les employeurs désignés à la date d'évaluation alors que les prestations de retraite constituées comptabilisées dans les états financiers représentent la valeur actuarielle des obligations relatives au service des rentes accumulées à ce jour pour tous les participants.

Selon la dernière évaluation actuarielle déposée auprès des autorités de réglementation, au 1^{er} janvier 2020, préparée par Mercer (Canada) limitée, l'excédent de capitalisation s'élevait à 11,7 G\$. Les corépondants ont classé l'excédent comme une réserve pour éventualités.

NOTE 6. COTISATIONS

Pour le semestre clos le 30 juin (M\$ CA)	2020	2019
Participants		
Services rendus au cours de la période ¹	754 \$	799 \$
Rachat de services	20	19
	774	818
Province de l'Ontario		
Services rendus au cours de la période	735	783
Intérêts	10	9
Rachat de services	18	18
	763	810
Employeurs désignés	18	16
Transferts provenant d'autres régimes de retraite	7	2
	25	18
	1 562 \$	1 646 \$

NOTE 7. PRESTATIONS

Pour le semestre clos le 30 juin (M\$ CA)	2020	2019
Rentes de retraite	3 015 \$	2 887 \$
Prestations de décès	231	210
Rentes d'invalidité	12	12
Transferts de la valeur actualisée	49	32
Transferts aux fins du droit de la famille	18	12
Transferts à d'autres régimes	2	3
Prestations versées	3 327 \$	3 156 \$
Autres versements ¹	—	1
	3 327 \$	3 157 \$

¹ Les paiements à certains bénéficiaires actuels ou anciens qui sont liés à un règlement ou à une autre demande sont déterminés au cas par cas. Ces paiements ne réduisent pas les prestations de retraite constituées.

¹ Les cotisations impayées étaient inférieures à 3 M\$ au cours du semestre clos le 30 juin 2020.

NOTE 8.

CAPITAL

L'excédent ou le déficit de l'évaluation actuarielle établi par un actuaire indépendant est considéré comme étant le capital du RREO pour les besoins des états financiers intermédiaires. On trouvera dans la note 5 une explication de la différence entre l'évaluation actuarielle et l'évaluation servant à la préparation des états financiers.

On utilise l'évaluation actuarielle pour mesurer la santé à long terme du régime, en vérifiant la capacité du régime de s'acquitter de ses obligations envers tous les participants actuels et leurs survivants. La gestion du capital du RREO a pour objectif d'assurer des fonds suffisants pour le versement des prestations à long terme.

L'une des hypothèses les plus importantes de l'évaluation actuarielle est le taux d'actualisation (établi par le conseil) qui sert à calculer la valeur actuelle des prestations de retraite futures que le régime s'attend à verser aux participants ainsi que la valeur actuelle des cotisations qu'il prévoit de recevoir. Le taux d'actualisation est dérivé du taux de rendement des placements prévu et tient compte des frais de fonctionnement du RREO et des provisions liées à la maturité du régime de même qu'à des événements majeurs défavorables, tels que la crise financière de 2008.

L'excédent ou le déficit de l'évaluation actuarielle préliminaire est déterminé annuellement. Au moins une fois tous les trois ans, un rapport d'évaluation actuarielle officiel doit être déposé auprès des autorités de réglementation. Comme indiqué dans l'Entente de partenaires¹, le régime ne peut pas être en déficit lorsque ce rapport est déposé². Par conséquent, le rapport officiel doit inclure les redressements nécessaires aux niveaux de prestation ou de cotisation pour éliminer tout déficit de l'évaluation préliminaire. Les redressements sont déterminés par les corépondants conformément aux lignes directrices de la politique de capitalisation (annexe A de l'Entente de partenaires).

¹ L'Entente de partenaires est le document qui établit le partenariat entre les corépondants et décrit les fonctions du RREO, de son conseil d'administration et des corépondants.

² Le rapport d'évaluation actuarielle officiel doit présenter un équilibre actuariel, c'est-à-dire que la somme des obligations (valeur actuelle des prestations de retraite futures), de la valeur actuelle de la baisse du coût résultant de l'établissement des taux d'indexation à moins de 100 % et de toute réserve pour éventualités doit être égale à la somme de la valeur marchande des actifs du régime, de l'ajustement de nivellement de l'actif (s'il y a lieu), de la valeur actuelle des cotisations futures et de la valeur actuelle de la contrepartie future des rajustements en fonction de l'inflation non versés.

NOTE 9.

ENGAGEMENTS

Le RREO s'est engagé à effectuer des placements et d'autres opérations dont le financement pourrait s'étendre sur quelques années conformément aux modalités convenues. Au 30 juin 2020, la valeur de ces engagements totalisait 15 410 M\$ (16 096 M\$ au 31 décembre 2019).

NOTE 10.

GARANTIES ET INDEMNISATIONS

Garanties

Le RREO fournit des garanties à des tiers liés à certaines sociétés dans lesquelles il investit et il sera appelé à respecter ces garanties si ces sociétés ne respectent pas leurs engagements. Le RREO prévoit que la plupart des garanties arriveront à échéance sans être utilisées. Aucun paiement n'a été effectué par le RREO au cours du semestre clos le 30 juin 2020 et de la période de 12 mois close le 31 décembre 2019.

Le RREO garantit des conventions de prêt et de crédit qui arriveront à échéance d'ici 2023. L'exposition maximale du RREO est de 254 M\$ au 30 juin 2020 (98 M\$ au 31 décembre 2019). Les sociétés avaient utilisé 59 M\$ au titre de ces conventions (33 M\$ au 31 décembre 2019).

Le RREO garantit pour une société de portefeuille une convention de bail qui arrivera à échéance d'ici 2059. L'exposition maximale du RREO est de 74 M\$ au 30 juin 2020 (74 M\$ au 31 décembre 2019). Il n'y a pas eu de défaut de paiement au titre des conventions de bail en 2020 et en 2019.

Le RREO garantit aussi que certaines sociétés émettrices sont aptes à régler certaines obligations financières. L'exposition maximale du RREO est de 97 M\$ au 30 juin 2020 (94 M\$ au 31 décembre 2019).

La Corporation Cadillac Fairview Limitée gère les placements immobiliers et a fourni des garanties d'achèvement des travaux de construction et de dépassement des coûts, pour lesquelles l'exposition maximale ne peut être déterminée parce que les projets ne sont pas encore achevés. Les garanties des prêts pour les travaux de construction afférents s'élevaient à 17 M\$ au 30 juin 2020 (8 M\$ au 31 décembre 2019) et n'ont pas été comptabilisées dans les passifs immobiliers. Ces garanties expireront d'ici 2023.

Le RREO garantit également les obligations suivantes qui sont consolidées. Les justes valeurs de ces obligations sont incluses dans les passifs liés aux placements du RREO.

Le RREO garantit 750 M\$ en débetures de série B à 4,31 % émises par une fiducie immobilière. Le RREO n'a fait aucun paiement à la fiducie immobilière ni relativement à l'émission de débetures. L'émetteur des débetures qui arrivent à échéance le 25 janvier 2021 peut les racheter en tout temps avant l'échéance.

Le RREO garantit également le papier commercial et les titres de créance à terme émis par l'Ontario Teachers' Finance Trust (OTTFT) qu'il consolide.

Les titres de créance à terme émis par l'OTTFT, qui figurent au tableau ci-dessous, ne sont pas remboursables avant l'échéance au gré de la fiducie ou du RREO, sauf aux conditions décrites dans leur notice d'offre respective. L'OTTFT et ses sociétés affiliées peuvent, le cas échéant, acheter des billets de premier rang n'importe quand sur le marché libre ou autrement.

Émission	Devise	Montant du capital	Échéance	Coupon
Septembre 2017	USD	1,75 G\$	Septembre 2022	2,125 %
Avril 2018	USD	2,00 G\$	Avril 2021	2,750 %
Septembre 2019	USD	1,75 G\$	Septembre 2024	1,625 %
Avril 2020	USD	1,00 G\$	Avril 2025	1,375 %
Avril 2020	EUR	1,50 G€	Mai 2025	0,500 %

Le papier commercial émis par l'OTTFT n'est pas remboursable avant l'échéance et ne fait l'objet d'aucun remboursement anticipé volontaire, sauf aux conditions décrites dans la notice de placement privé du papier commercial américain de juin 2017. La durée maximale du papier commercial en circulation au 30 juin 2020 est de 397 jours après l'émission aux États-Unis et de 364 jours après l'émission au Canada. Le montant global du capital du papier commercial en circulation en tout temps ne dépasse pas 10 G\$. Au 30 juin 2020, la valeur du papier commercial émis s'élevait à 5 919 M\$ (8 517 M\$ au 31 décembre 2019).

Indemnisations

Les membres du conseil d'administration, les employés et certaines autres personnes du RREO sont indemnisés dans le cadre de poursuites qui pourraient être intentées contre eux. De plus, dans le cours normal des activités, le RREO peut, dans certains cas, accepter d'indemniser une contrepartie. En vertu de ces ententes, le RREO, ses filiales et ses coentreprises peuvent être tenus d'indemniser des contreparties pour les frais engagés en raison d'éventualités, comme des réclamations fondées en droit ou des modifications des lois et règlements. Le nombre de ces ententes, l'éventail des indemnisations et leur nature imprévisible empêchent le RREO de faire des estimations raisonnables quant au montant maximal qui pourrait devoir être versé à toutes ces contreparties.